

**GAZIFÈRE INC.**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS PRO FORMA (000\$)**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2000**  
**CAUSE TARIFAIRE 2000**

NO DE LIGNE	SECTION DE RÉF	DESCRIPTION	PROJECTIONS	REVENUS	RÉSULTATS
			DE L'ENTREPRISE DE GAZ	ADDITIONNELS REQUIS (GI-10)	PROFORMA
			1	2	3 = 1+2
REVENUS					
1	GI-2	Ventes et livraisons de gaz	34,600	1,476	36,076
2	GI-3	Coût du gaz	22,936	0	22,936
3		Bénéfice brut	11,664	1,476	13,140
4	GI-1	Supplément de recouvrement et autres	479	0	479
5		Total des revenus	12,143	1,476	13,619
CHARGES					
6	GI-4	Charges d'exploitation	4,790	0	4,790
Autres charges					
7	GI-5	Amortissement des immobilisations	2,078	0	2,078
8	GI-6	Taxes municipales et autres	639	6	645
9		Total des autres charges	2,717	6	2,723
10		Total des charges	7,507	6	7,513
11		BÉNÉFICE NET AVANT IMPÔTS	4,636	1,470	6,106
12	GI-7	IMPÔTS	837	548	1,385
13		BÉNÉFICE NET	3,799	922	4,721
14	GI-8	BASE DE TARIFICATION	51,547		51,547
15	GI-9	TAUX DE RENDEMENT SUR LA BASE DE TARIFICATION	7.37		9.16

ORIGINAL: 1999-06-07

GI-1  
DOCUMENT 1  
PAGE 1 DE 1  
REQUÊTE 3430-99

**GAZIFÈRE INC.**  
**ANALYSE DU BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ (000\$)**  
**2000 BUDGET vs 1999 (5+7) ET 2000 BUDGET vs 1999 CAUSE**  
**CAUSE TARIFAIRE 2000**

NO DE LIGNE	DESCRIPTION	PROJECTIONS	PROJECTIONS	PROJECTIONS	ÉCART		ÉCART	
		DE	DE	DE	2000 BUDGET vs 1999 (5+7)		2000 BUDGET vs 1999 CAUSE	
		L'ENTREPRISE DE GAZ 2000 BUDGET	L'ENTREPRISE DE GAZ 1999 (5+7)	L'ENTREPRISE DE GAZ 1999 CAUSE	(000\$)	%	(000\$)	%
	1	2	3	4	5	6	7	
<b>REVENUS</b>								
1	Ventes et livraisons de gaz	34,600	34,672	34,587	(72)	(0.2)	13	0.0
2	Coût du gaz	22,936	21,936	21,740	1,000	4.6	1,196	5.5
3	Bénéfice brut	11,664	12,736	12,847	(1,072)	(8.4)	(1,183)	(9.2)
4	Supplément de recouvrement et autres	479	368	413	111	30.2	66	16.0
5	Total des revenus	12,143	13,104	13,260	(961)	(7.3)	(1,117)	(8.4)
<b>CHARGES</b>								
6	Charges d'exploitation	4,790	4,605	4,762	185	4.0	28	0.6
<b>Autres charges</b>								
7	Amortissement des immobilisations	2,078	1,900	1,901	178	9.4	177	9.3
8	Taxes municipales et autres	639	590	645	49	8.3	(6)	(0.9)
9	Total des autres charges	2,717	2,490	2,546	227	9.1	171	6.7
10	Total des charges	7,507	7,095	7,308	412	5.8	199	2.7
11	BÉNÉFICE NET AVANT IMPÔTS	4,636	6,009	5,952	(1,373)	(22.8)	(1,316)	(22.1)
12	IMPÔTS	837	1,372	1,350	(535)	(39.0)	(513)	(38.0)
13	BÉNÉFICE NET	3,799	4,637	4,602	(838)	(18.1)	(803)	(17.4)
14	BASE DE TARIFICATION	51,547	48,573	48,623	2,974	6.1	2,924	6.0
15	TAUX DE RENDEMENT SUR BASE	7.37	9.55	9.46	(2.18)	(22.8)	(2.09)	(22.1)

**GAZIFÈRE INC.**  
**HYPOTHÈSES DE BASE DANS LA PRÉPARATION DES**  
**PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE 2000**  
**CAUSE TARIFAIRE 2000**

		<b>CAUSE TARIFAIRE 2000</b>
1)	<u>ADDITIONS DE CLIENTS</u>	
	Résidentiel	967
	Commercial & Industriel	115
	Total	1 082
	Nombre de clients au 1er octobre 1999	22 589
	Additions de clients	1 082
	Nombre de clients au 30 septembre	23 671
2)	<u>ADDITIONS EN CAPITAL RÉGLEMENTÉES (000\$)</u>	4 246
3)	<u>NOMBRE MOYEN DE CLIENTS</u>	23 238
4)	<u>COÛT DU GAZ (000\$)</u>	
	Le coût du gaz est calculé en vertu du tarif 200 RP-1999-0001 proposé	21 066
	Coût estimé de Niagara Gas Transmission	1 870
	Coût total des approvisionnements gaziers	22 936
5)	<u>GAZ PERDU</u>	
	% des volumes de ventes	1,00
6)	<u>SUPPLÉMENT DE RECouvreMENT ET AUTRES</u>	
	Le supplément de recouvrement est calculé en appliquant le ratio de 0,55% aux ventes budgétisées (à l'exclusion de certains clients à moyen et grand débit).	
7)	<u>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS RÉGLEMENTÉES</u>	
	Calculé d'après les taux de la D-94-61.	2 078

**GAZIFÈRE INC.  
HYPOTHÈSES DE BASE DANS LA PRÉPARATION DES  
PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE 2000  
CAUSE TARIFAIRE 2000**

Redevances à la Régie de l'énergie selon le décret #383-98 (\$)	26 792
Redevances à la Régie du bâtiment calculées sur les volumes vendus selon le décret #1660-92 (\$/10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	0,359
Taxes municipales calculées selon la méthode adoptée à l'intérieur du budget provincial du 15 décembre 1995.	
9) <u>TAUX D'IMPOSITION</u>	
Fédéral (%)	28,00
Provincial (%)	<u>9,15</u>
Taux combiné	37,15
10) <u>TAXE SUR LE CAPITAL</u>	
Fédérale - Basée sur la structure de capital en fin d'année selon le budget du 27 février 1995 (%)	0,225
Provinciale - Basée sur la structure de capital en fin d'année selon le budget du 9 mai 1995 (%)	0,640
11) <u>TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE (%)</u>	9,75
Le taux a été déterminé à partir de la formule approuvée par la Régie dans sa décision D-99-09.	
12) <u>TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME</u>	
Sur découvert bancaire (%)	6,61
Sur placement bancaire (%)	4,11
13) <u>TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME</u>	
Sur nouvelle émission de dette à long terme (%)	7,06

**GAZIFÈRE INC.  
PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE LA COMPAGNIE  
CAUSE TARIFAIRE 2000**

**Le processus budgétaire décrit ci-dessous est celui de d'Enbridge Consumers Gas et des compagnies affiliées.**

Les résultats et l'expérience qui sont le fruit de nombreuses années de travail ont démontré que le processus budgétaire produit des estimations précises et fiables qui permettent non seulement de gérer et de contrôler la compagnie mais aussi d'établir les tarifs.

Suite à la planification stratégique élaborée par la haute direction, des directives sur la préparation des budgets sont émises.

Le budget de l'an 2000 repose sur les prévisions de chaque service de l'entreprise.

Collecte, analyse et révision des prévisions budgétaires

La collecte, l'analyse et la révision des prévisions budgétaires ont commencé en juillet 1998 pour se terminer en décembre 1998. Les analyses ont été détaillées et plusieurs niveaux de gestion de la compagnie y ont participé. Le processus s'est déroulé ainsi : a) analyses effectuées par les secteurs et services; b) analyses par des cadres fonctionnels supérieurs des secteurs Marketing, Opérations et Administration, avec la participation d'un représentant du service du Budget; c) analyses des prévisions des services corporatifs par le service du Budget et le vice-président fonctionnel; d) revue d'ensemble de chaque région présentée par le directeur général de la région au vice-président principal des Opérations et au service du Budget; e) analyses finales générales par les vice-présidents principaux et, enfin, par la haute direction.

Les analyses visaient principalement à comparer et expliquer :

1. les résultats réels de 1998 et le budget de 1998.
2. les prévisions de 1999 et les résultats réels de 1998.
3. les prévisions de 1999 et le budget de 1999.
4. le budget de l'an 2000 et les prévisions de 1999.

Le budget comporte quatre volets principaux :

1. Ventes de gaz et coût du gaz
2. Dépenses en capital
3. Exploitation, entretien et main-d'oeuvre
4. Résumé et consolidation, états des résultats et du mouvement de l'encaisse.

**GAZIFÈRE INC.  
PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE LA COMPAGNIE  
CAUSE TARIFAIRE 2000**

Voici une description générale des procédures de chacun de ces volets:

**1. Ventes et livraisons de gaz et coût du gaz**

Dans le cas des clients du service général, chaque région fournit des estimations de clients éventuels et de pertes de clients par mois pour l'exercice budgétaire. Une fois analysées et approuvées par les services du Budget et du Marketing, ces prévisions sont ajoutées aux données relatives à la clientèle courante pour calculer le nombre estimatif de factures mensuelles. On calcule ensuite les volumes de ventes du service général en multipliant le nombre estimatif de factures par une consommation moyenne par facture, consommation fondée sur les tendances historiques, les estimations relatives à la conservation et les prévisions météorologiques.

Dans le cas des clients à grand débit, les régions établissent, pour chaque client actuel et éventuel, une estimation volumétrique qui est analysée et approuvée par les services du Marketing et du Budget.

Le nombre mensuel de factures et les volumes sont ensuite transmis au service de la Tarification pour le calcul des revenus.

On calcule les besoins en approvisionnement gazier en additionnant aux volumes de ventes le gaz perdu et non facturé.

Lors de la préparation de la cause tarifaire, Gazifère obtient le coût du gaz en appliquant aux volumes d'achat le tarif 200 proposé à l'intérieur de la cause tarifaire d'Enbridge Consumers Gas.

**2. Dépenses en capital**

Les données relatives aux coûts unitaires des dépenses en capital pour l'exercice budgétaire s'appuient sur les dossiers historiques, les changements prévus aux conditions d'exploitation, les augmentations estimatives des coûts, les améliorations technologiques, etc. On applique ces coûts unitaires aux prévisions relatives aux nouveaux clients pour calculer les dépenses en capital requises pour ces derniers.

On établit aussi les prévisions au sujet de l'amélioration et du remplacement du réseau.

Les autres principaux postes du budget en capital comprennent les terrains, les édifices, le matériel et l'équipement de bureau, le matériel de transport, les outils et le matériel de travail, le matériel informatique et les structures et équipement de communications. Chaque région ou service de l'entreprise établit ses propres prévisions.

**GAZIFÈRE INC.**  
**PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE LA COMPAGNIE**  
**CAUSE TARIFAIRE 2000**

Les divers niveaux de gestion effectuent ensuite les analyses décrites ci-dessus.

**3. Exploitation, entretien et main-d'oeuvre**

Étant fixées sur une base globale à partir d'une formule incluant les paramètres pour mesurer le niveau d'activité, l'inflation et la productivité, les charges d'exploitation seront limitées au montant établi selon la formule.

Les divers niveaux de gestion procèdent ensuite aux analyses décrites ci-dessus.

**4. Résumé et consolidation du budget**

A cette étape du processus, on soumet à l'étude et à l'approbation des vice-présidents principaux et, par la suite, à la haute direction, un résumé des besoins volumétriques, des nouveaux clients, des dépenses en capital, des coûts d'exploitation et d'entretien et des besoins en main-d'oeuvre.

Une fois approuvées, les prévisions des ventes et du coût du gaz, ainsi que les dépenses d'exploitation et d'entretien sont ensuite amalgamées aux autres postes de revenus et de dépenses pour constituer un état des résultats budgétaire établi par le service du Budget.

On calcule les mouvements mensuels de l'encaisse tirés des opérations que l'on combine aux fluctuations estimatives des postes du bilan, ainsi qu'à d'autres sources et utilisations de l'encaisse, notamment le financement par la dette à long terme, les dividendes, les dépenses en capital, les remboursements de la dette, etc.,. Cette projection permet de calculer la position mensuelle d'endettement à court terme, donnée sur laquelle s'appuie le calcul de l'intérêt sur la dette à court terme. Les hypothèses relatives au financement et les estimations relatives aux taux d'intérêt sont établies en consultation avec les services des Études économiques et de la Trésorerie.

A ce stade du processus, les prévisions sont complètes et l'état des résultats, de même que les projections relatives à l'encaisse, sont analysés et approuvés par la haute direction. Ces projections sont ensuite soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

**GAZIFÈRE INC.**  
**SUPPLÉMENT DE RECOUVREMENT ET AUTRES**  
**CAUSE TARIFAIRE 2000**

<u>NO DE</u> <u>LIGNE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>Montant</u> <u>(\$)</u>
1	Supplément de recouvrement	165,800
2	Obligation annuelle minimale	<u>313,300</u>
3	Total	<u><u>479,100</u></u>

Original: 1999-06-07

GI-1  
Document 4  
Page 1 de 1  
Requête 3430-99